

1. Référence : [Pièce D-0003](#)

Préambule :

Au quatrième paragraphe de sa lettre d'observation, SÉQ indique que suite à la découverte d'une erreur présumée du Distributeur qui avait pour effet de sous-estimer considérablement les gains unitaires des systèmes de récupération de chaleur des eaux grises, la rentabilité du programme pour la société a été également considérablement sous-estimée.

Demande :

- 1.1 Veuillez déposer les données, les études ou les analyses à l'appui de votre affirmation voulant que les gains unitaires et la rentabilité du programme de récupération de chaleur devraient être revus à la hausse par rapport à ce qui a été présenté par le Distributeur dans le dossier R-3776-2011.

2. Référence : [Pièce D-0003](#)

Préambule :

« L'an dernier en Ontario, plus de 6 000 systèmes de récupération de chaleur des eaux grises ont été installés dans les nouvelles maisons dotées de chauffe-eau à gaz naturel, soit 20 % des nouvelles maisons, et le coût de ceux-ci a été entièrement défrayé par les distributeurs de gaz naturel dans le cadre de leurs programmes d'économie d'énergie. Au total, plus de 15 000 systèmes de récupération de chaleur des eaux grises ont été installés dans les nouvelles maisons à ce jour dans cette province. Cette mesure d'économie d'énergie fait maintenant partie du nouveau Code du bâtiment ontarien. Elle fait aussi partie depuis quelques années déjà du programme fédéral écoÉnergie et des programmes d'économie d'énergie des distributeurs d'énergie un peu partout au pays. »

Demandes :

- 2.1 Êtes-vous au fait des motifs pour lesquels les distributeurs de gaz naturel ontariens ont décidé de défrayer, dans le cadre de leurs programmes d'économie d'énergie, l'intégralité des coûts des systèmes de récupération de chaleur des eaux grises. Si oui, veuillez les préciser et déposer les études à l'appui de cette décision.
- 2.2 Considérant le grand nombre de systèmes de récupération de chaleur des eaux grises en Ontario, veuillez indiquer si une évaluation des performances en conditions réelles d'utilisation de ces installations a été effectuée. Le cas échéant, veuillez la déposer.